



UDESMA 28



**Assemblée
Générale**

Dimanche 31 janvier 2016

Salle Des fêtes

13 rue Moigneau – 28290 ARROU



udesma28.opentalent.fr



VOUS ÊTES **SOCIÉTAIRE** DU CRÉDIT AGRICOLE VAL DE FRANCE ?

**VOUS POUVEZ AIDER
FINANCIÈREMENT VOTRE ASSOCIATION !**

GRÂCE AUX
tookets[®]
"Monnaie
Solidaire"

COMMENT ÇA MARCHE ?

votre

LIVRET

&

CARTE

SOCIÉTAIRE

permettent de générer des Tookets que vous pouvez attribuer* à
l'association de votre choix. Votre association pourra ensuite

CONVERTIR CES TOOKETS EN EUROS !

* Le sociétaire peut sélectionner son association comme «association favorite» et lui verser automatiquement tous les Tookets cumulés.

Parlez-en autour de vous !

Pour en savoir plus :

www.ca-valdefrance.fr/tookets.html

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Val de France, société coopérative à capital variable. Etablissement de crédit. Société de courtage d'assurance. Siège Social : 1 rue Daniel Boutet 28000 Chartres. 400 868 188
RCS Chartres - n° TVA intracommunautaire FR 31 400 868 188 - Immatriculation au Registre des Intermédiaires en Assurances n° 07 022 704 - Adresses : CS 50069 - 28008 CHARTRES Cedex - Tél. : 02 37 27 30 30 ou
BP 30003 - 41913 BLOIS Cedex 9 - Tél. : 02 54 58 37 00 - www.ca-valdefrance.fr



VAL DE FRANCE

Le bon sens a de l'avenir →

ASSEMBLEE GÉNÉRALE

Dimanche 31 janvier 2016

9h00 – Salle des fêtes – 28290 ARROU

Ordre du jour :

**9h00 : Accueil des congressistes par l'Union musicale d'Arrou
Aide à l'appel des cotisations 2016 sur Opentalent**

9h30 : Assemblée Générale

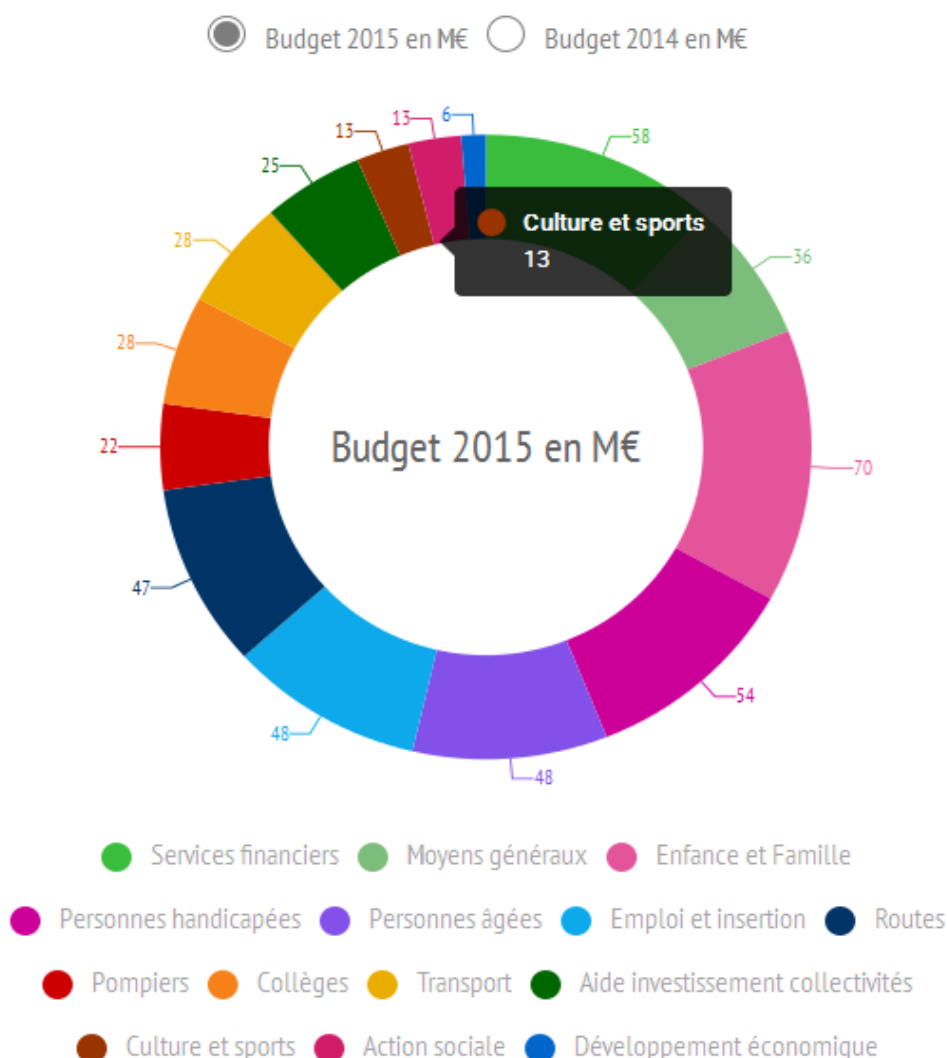
- Approbation du compte rendu du l'AG 2015
- Rapport d'activités 2015
- Rapport financier 2015
- Rapport du vérificateur aux comptes
- Compte rendu groupement d'achat instruments
- Rapport des examens 2015
- Compte-rendu des médailles
- Election du tiers sortant du Conseil d'Administration
- Questions diverses

11h45 : Election du bureau

12h15 : Cocktail offert par la Municipalité d'ARROU et l'UDESMA 28

492 millions d'euros au service des Euréliens

En 2015, le budget du Conseil général s'élève à 492 millions d'euros.



Le Département a soutenu la création de Via 28, le centre départemental de ressources de la vie associative. Outil indispensable aux 50 000 bénévoles du territoire qui peuvent ainsi, grâce à Via28 et ses partenaires, bénéficier d'expertise, de conseils et de formations... Son site Internet permet par ailleurs aux Euréliens d'avoir accès à toutes les informations nécessaires pour devenir bénévole, adhérer à une association ou participer à un événement.

Allée du Général Martial Valin
28000 Chartres
Tél : 02.37.21.77.56
Email - via28@orange.fr



Du lundi au jeudi de 9H à 13H et de
14H à 18H (Accueil jusqu'à 19H le
mardi)
Le vendredi de 9H à 13H et de 14H à
17H
Le samedi de 9H à 12H

LE MOT DU PRESIDENT

Par Philippe BECCUAU

Aujourd'hui nous nous réunissons pour notre 47^{ème} assemblée générale et je remercie Cécile Galvan présidente de l'harmonie « L'Union » d'ARROU et Jean Luc DEFRANCE Maire de nous accueillir.

2015 fut pour notre pays une année de barbarie et de peur où des fanatiques ont essayés de faire taire la liberté d'expression mais aussi notre culture et à ce titre je vous demande de respecter une minute de silence en hommage aux morts des attentats et nous associerons nos amis musiciens qui nous ont quittés.

Lors de notre AG 2015 Julien BIRRE a décidé de ne pas renouveler ses mandats de membre du CA et de Président de l'UDESMA. Poste qu'il a occupé pendant 2 ans avec passion et un investissement très important. Je le remercie pour le travail qu'il a fait et le temps qu'il a passé sans compter.

Me voici devant vous pour un bilan qui je pense, pourrait être meilleur si nous n'avions pas touché notre subvention départementale le 17 aout dernier avec en plus une baisse de 45% puisque le Conseil Départemental a décidé de ne plus soutenir l'aide à l'acquisition de matériel.

Ce retard de versement ne nous a pas permis d'organiser notre stage 2015 de l'orchestre junior

Nous avons pu entendre de la bouche du Conseiller Général présent lors de notre dernière AG que le département donnait 5€ par licencié sportif. Alors avant le versement, j'ai espéré !! Et pourtant faire une demande de subvention est un vrai SPORT... Avec le chiffre de 2 273 élèves et 878 musiciens amateurs pour un total de 3 151 adhérents en 2015 j'ai rêvé, je dis bien rêvé, puisque la réalité a été différente. La subvention allouée a été de 10 000€. Ce montant versé correspond à 3,17€ par adhérent. Peut-on dire que la culture est moins importante que le sport ?

Notre département a la chance d'avoir une presque totalité de son territoire couvert par l'enseignement musical et chaque canton est doté d'un orchestre d'harmonie. Ce tissage musical est très important et il permet à beaucoup d'enfants de pouvoir apprendre la musique et peut être même de ne pas sombrer dans une certaine errance ou de vivre devant un écran.

Sachant que nous avons reçu un courrier pour 2016 nous annonçant encore des restrictions budgétaires j'ai bien peur qu'à moyen terme nos activités soient en danger et que ne puissions poursuivre nos actions à destination des enfants.

Nos élus ont-ils oubliés que les enfants d'aujourd'hui sont les électeurs de demain !!!!!

Nous allons rencontrer dans un avenir proche la restructuration de notre département avec un regroupement de communes et de communautés de communes. Soyons vigilants pour que certaines associations ou structures territoriales ne disparaissent pas ou soient absorbées. Cela en va de la vie de nos harmonies, à moins que nos élus préfèrent des manifestations avec de la musique enregistrée!!

Je citerai Pablo CASAL pour terminer ce mot du Président

La musique chasse la haine chez ceux qui sont sans amour. Elle donne la paix à ceux qui sont sans repos, elle console ceux qui pleurent.

HOMMAGE VERONIQUE FORTRYE

Par Jean Claude FARGAS



Véronique Fortrye

Née le 13 juin 1953 dans le Nord, elle avait appris à jouer du piano avec sa maman. Douée pour la musique, la gymnastique et le dessin, elle avait une vocation artistique et avait suivi des cours de dessin à l'école des Beaux Arts.

Elle était venue s'établir à Pontgouin, son mari était receveur des postes dans cette localité. Elle rencontra Jack Hurier en jouant du trombone dans les rangs de l'harmonie de Courville. Il avait remarqué ses talents de dessinatrice et lui avait demandé d'abord d'illustrer et de mettre en forme des documents et des partitions. Elle a accepté ensuite des tâches de plus en plus nombreuses et est devenue secrétaire de l'UDESMA. Elle a été ensuite élue secrétaire de la Fédération Musicale de la région Centre.

Son fils Frédéric participant à des stages musicaux organisés par l'UDESMA, elle s'était proposée pour participer à l'encadrement de ces séjours. Elle est vite devenue un élément essentiel pour l'organisation de ces stages grâce à ses multiples talents.

Elle a secondé de plus en plus Jack Hurier, l'accompagnant dans ses nombreux déplacements dans le département, la région Centre et même au niveau national.

C'est ainsi qu'elle a été membre de la commission piano à la CMF et a préparé pendant plusieurs années les épreuves nationales des examens de formation musicale.

Le siège de la Fédération régionale étant à Courville, elle y a travaillé bénévolement quotidiennement pendant des années pour le département, la région et la CMF.

Rédactrice en chef du journal de la FMRC « Le Legato », elle en faisait la mise en page et y ajoutait souvent des illustrations originales. Pendant des années elle a participé avec une équipe locale de bénévoles à sa fabrication et à son expédition.

Elle organisait les examens fédéraux pour le département et la région et assurait en partie l'accompagnement des élèves au piano.

Quand Jack Hurier a pris sa retraite de directeur de l'école de musique de Courville, suite aux problèmes dus à son remplacement, elle a participé à la création d'une nouvelle harmonie et de l'école de musique à Pontgouin. Elle y était directrice et professeur. Ces dernières années elle avait pris aussi la direction de l'harmonie.

Atteinte d'une maladie cardiaque depuis plusieurs années, puis d'un cancer des poumons, elle suivait des séances de chimiothérapie qu'elle supportait assez bien. Mais au cours de son dernier séjour à l'hôpital, elle est décédée brutalement le 10 décembre 2015. Ses obsèques ont eu lieu à Pontgouin en présence de nombreux amis musiciens du département et de l'Harmonie de Pontgouin qui a interprété plusieurs de ses morceaux préférés composés pour la plupart à son intention par Jack Hurier.

COMPTE-RENDU

ASSEMBLEE GENERALE UDESMA 28

DIMANCHE 01 FEVRIER 2015

Les élus présents sont : Monsieur Claude Térouinard, Conseiller Général et Maire de Châtillon en Dunois, Monsieur le Maire d'Arrou, Mme Françoise Thirard et Mr Patrick Martin, représentant la communauté de communes du Perche Gouet.

Sont présents en tant que membres du Conseil d'Administration :

Mmes Billard, Roblet et Sorand et MM. Beccuau, Birre, Carlin, Desmoulins, Fallou, Rassinoux, Roblet.

Sont excusés : MM. Bigot, Hic, Lefebvre, Maurice, Petitdidier.

L'appel est fait de toutes les sociétés et écoles de musique par le Président, Julien Birre.

La séance est ouverte.

L'UDESMA 28 a tenu son assemblée générale, le dimanche 1^{er} février 2015, à Brou. Après le petit déjeuner offert par l'école de musique de la communauté de communes du Perche Gouet, 24 sociétés adhérentes étaient représentées sur 42, et 10 membres du CA étaient présents.

L'assemblée générale est ouverte, par quelques mots de M. Patrick Martin qui remercie tous les participants, directeurs, musiciens et chefs d'orchestre présents, et leur souhaite la bienvenue. A son tour, Mme Françoise Thirard remercie les participants présents ainsi que Philippe Beccuau, pour son travail au sein de l'école de musique de communautés de communes, ainsi qu'avec jazz en réseau.

La séance est ensuite ouverte par notre Président, M. Julien Birre, qui donne lecture de son mot d'accueil :

C'est avec plaisir que je préside pour la deuxième et dernière fois le congrès de l'UDESMA 28 qui n'est autre que le 46^{ème}. Mes remerciements vont à Philippe Beccuau et les élèves de l'Ecole Intercommunale de musique du Perche Gouet : ainsi qu'à M. Francois Malzert, Président de la communauté de communes du Perche Gouet pour leur accueil.

Cela fait maintenant 2 ans que les membres du Conseil d'administration (CA) m'ont élu, suite au souhait de Philippe Beccuau d'arrêter la présidence de notre union. Durant ces deux années, j'avais pour but la durabilité et la pérennité de nos manifestations, avec pour objectif principal de développer la musique. Face à une diminution de la subvention allouée par le Conseil Général 28 (environ 7.000€ entre 2008 et 2014), il a fallu diminuer l'aide allouée à vous, sociétés adhérentes, pour l'achat de matériels musicaux (9.450 € en 2012 à 7.500 € ensuite).

Les membres du CA ont acceptés en 2012 et 2013 de faire don de leurs indemnités de déplacements. L'abandon de notre local de Courville sur Eure, mi 2013, permet également de diminuer nos charges de structure. Ces différents efforts auront permis d'améliorer notre situation financière. Pour moi, une association doit toujours posséder une trésorerie suffisante pour pouvoir faire face à l'imprévu, et de se donner la possibilité d'avoir de nouveaux projets. Par conséquent, merci Mesdames et Messieurs les élus, de ne pas diminuer vos aides même si notre trésorerie est saine !

Concernant la durabilité de notre Union, je pense que vous pouvez dire « Merci » aux bénévoles ou « quasi bénévoles » qui travaillent pour la musique lors de nos différentes manifestations. Or, le bénévolat s'essouffle. Ceux sont la plupart du temps les mêmes qui organisent ces actions depuis de nombreuses années. Il est difficile de trouver de nouveaux bénévoles, pour épauler ou remplacer les anciens plus ou moins jeunes, qui se lassent au fil du temps. Quand ces derniers décident d'arrêter de s'occuper d'une manifestation, leurs remplaçants ne se bousculent malheureusement pas.

Il est important que notre association arrive à terme à rémunérer convenablement les encadrants de notre stage, ainsi que les jurys et accompagnateurs des examens que nous organisons. Malheureusement, devant la complexité des différentes conventions collectives, j'ai échoué dans cette mission. J'ai également failli dans l'organisation du concours des jeunes talents, des cuivres de Noël, et peut-être même du prochain stage. Cette volonté de reconnaissance financière du travail accompli ne doit pas engendrer une augmentation des coûts pour nos musiciens et élèves, ainsi que pour vos écoles et orchestres. Car sinon, il sera difficile de développer la musique. Même si je me suis parfois mal exprimé, mon but principal est de rendre la musique accessible à tous. Une révision de nos organisations au niveau départemental et local est, à mon sens nécessaire.

Malheureusement, je ne suis pas capable de la mener à bien par manque : de temps, dû à ma vie familiale, professionnelle et locale ; de connaissances ; de communication.

Ces trois années au sein du CA auront été enrichissantes. Ne connaissant pas le ou la futur(e) président(e), à l'heure à laquelle j'écris ce « mot », je lui souhaite tous mes vœux de réussite et bon courage avec Opentalent qui m'aura fait passer beaucoup d'heures à l'ordinateur ou au téléphone.

Enfin, à l'heure des restrictions budgétaires, Mesdames et Messieurs les élus, n'oubliez pas que la Musique adoucit les mœurs.... JULIEN BIRRE.

Le compte-rendu de l'assemblée générale 2014 à Pontgouin, est approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activités

Par Denise SORAND

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier

Lu et expliqué par Julien Birre.

Compte de résultat, produit financier, et nous avons un excédent de 8 995, 48 €.

Cécile Galvan lit le compte-rendu du rapport des commissaires aux comptes, dont Jean-François Manceau, Conseiller Général. Il donne quitus pour les comptes. Les membres du CA en charge du dossier des finances, et mesdames Billard et Roblet, s'étant rendus au siège du Conseil Général, 1, place Châtelet à Chartres.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Cotisation UDESMA 2016

Approuvé à 23 €, pour l'année 2016. Le montant est accepté à l'unanimité.

Opération Instruments

La région ne donne plus rien. Pour notre union, le groupement d'achat d'instruments est clos fin août, et 4 magasins ont été appelés.

2 magasins ont été mis en concurrence, c'est le moins cher « Musique Occasion » de Lucé, qui l'a emporté

Rencontre de classe d'orchestres

Lu par Alexandre Carlin.

Elle a eu lieu à Châteauneuf en Thymerais, avec 5 orchestres participants, dont un orchestre d'accordéons.

Rencontre d'accordéons

Lu par Denise Sorand.

Elle a eu lieu à Vernouillet, le dimanche 30 novembre 2014, avec la participation exceptionnelle de l'accordéoniste Claude Thomain.

Rapport des examens 2014

En l'absence de Geordie Bigot et de Patrice Petitdidier, la lecture est faite par Philippe Beccau.

Nous avons eu 25 candidats à l'instrument et 17 en formation musicale.

Les délais d'inscriptions doivent être respectés, sinon nous refuserons des candidats, comme l'an dernier.

La parole est donnée à M. Hervé Moinard, Président de l'UDEM. Il est rappelé que les morceaux d'examens doivent être commandés dès maintenant et donnés aux élèves rapidement. M. Moinard aurait la liste des morceaux potentiels.

Il est à rappeler une nouveauté, en ce qui concerne la batterie, cela sera écrit principalement pour l'harmonie et l'orchestre symphonique.

Enfin, nous demandons de connaître les candidats potentiels largement à l'avance. Merci à Geordie Bigot et Patrice Petitdidier pour les examens, qui font un travail remarquable.

Compte-rendu du stage 2013 de l'Orchestre Junior à Noirmoutier

Par Audrey BECCUAU.

Le président, Julien Birre, remercie vivement tous les encadrants du stage, pour la bonne réussite de cette semaine, et principalement les 2 directeurs, Audrey Beccau et Julien Roblet, qui ont accueillis dans ce stage, un record avec 50 stagiaires.

Il n'y a eu qu'une seule journée de déchiffrage, à Lèves, et puis cap sur Noirmoutier, avec une semaine bien remplie de musique, avec en soirée, des animations ou différentes activités.

Ensuite, pour clôturer le stage, nous avons organisé 3 concerts de retour de stage :

- A Noirmoutier, le vendredi 2 mai 2014
- A Châteaudun, le dimanche 4 mai 2014 et
- A Mainvilliers, le dimanche 11 mai 2014.

Rapport des médailles 2014

Lu par Marguerite Billard.

16 médailles ont été commandées en 2014, dont 4 sociétés musicales.

Comme en 2014, merci d'effectuer votre commande de médailles avant le 15 mai 2015 auprès de Marguerite Billard pour tous vos besoins allant du 1^{er} novembre 2015 au 30 octobre 2016.

Il est présenté les photos des différentes médailles

Parthitèque de l'UDESMA 28

Nous accueillons la responsable, Patricia Aucouturier. Elle fait un gros travail aux archives, un grand merci à elle pour tout son travail.

Les modalités de prêts ont changés.

La liste des partitions est sur le site de l'Opentalent. Philippe Beccau explique le processus de prêt. Le prêt sera d'une durée maximale de 4 mois, avec un chèque de caution de 100 €.

Si le talon de partitions n'est pas rendu au bout de 6 mois, celui-ci sera entièrement facturé et le chèque de caution sera encaissé.

Election du tiers sortant :

Suite à la démission de Patrice Hic et aux départs de Julien Birre et d'Alexandre Carlin, Il manque 3 membres.

Les élections se font à l'unanimité à main levée :

Sont nouvellement élus :

- Sébastien Bouvet,
- Cécile Galvan et
- Bertrand Heraud.

Questions diverses :

- Monsieur Claude Térouinard, Conseiller général, explique le fonctionnement du Conseil Général sur les subventions allouées.
- Les élus sont influencés par les responsables administratifs. Nous avons un effectif d'élèves d'environ 3 000 élèves dans le département qui dépendent de l'UDESMA 28, donc le Conseil Général a tendance à donner 5 € par élève.
- La communauté du Perche Gouet a plutôt privilégié les enfants et les scolaires, sur le plan des subventions.
- Monsieur Moinard demande à Monsieur Térouinard, le montant de sa subvention. Mais, elle ne sera connue qu'après les élections départementales et régionales.
- Julien Birre énumère toutes les manifestations de l'année à venir et Il remercie tous les sponsors.
- Le groupe « Black and White » de Landelles demande à intégrer l'UDESMA 28.
- Philippe Beccau explique le fonctionnement des assurances avec la CMF.
- Jean-Pierre Bataille demande pourquoi il y a plusieurs portails sur internet de l'UDESMA 28. Il faudrait faire du nettoyage.
- Enfin, le Maire d'Arrou nous invite le dimanche 31 janvier 2016 à 9 H à Arrou, pour notre assemblée générale 2016.

La séance est levée.

Les débats terminés, tous les participants se retrouvent pour un apéritif-concert offert par l'école de musique de la communauté de communes du Perche Gouet et l'UDESMA 28, afin de clôturer cette matinée bien remplie.

Le Président,

Philippe BECCUAU



Le vice Président,
Julien ROBLET



La Trésorière,

Marguerite BILLARD



La Trésorière et Secrétaire adjointe,
Evelyne ROBLET



La Secrétaire,

Denise SORAND



RAPPORT D'ACTIVITES 2015

Par Evelyne ROBLET

L'an dernier, notre assemblée générale a eu lieu le dimanche 1^{er} février à BROU (Ecole Intercommunale de Musique du Perche Gouet).

C'est avec plaisir cette année que nous nous retrouvons tous ensemble, accueillis par l'Harmonie d'ARROU.

L'UDESMA28 regroupe aujourd'hui 44 sociétés adhérentes.

Cette année certaines activités n'ont pas été proposées notamment le stage de l'orchestre junior.

Toutefois, pour 2016 le domaine de Fondjouan à Mur de Sologne était envisagé mais des problèmes d'insalubrité nous amènent à revoir le lieu rapidement.

En ce qui concerne le stage débutant des vacances de la Toussaint, le Conseil d'administration décide d'attendre le montant du budget voté par le Conseil Départemental (date arrêtée en mars).

Nous vous rendons compte maintenant des activités 2015 :

Rencontre des Classes d'Orchestres

Dimanche 8 février 2015 à Courville sur Eure se tenait la rencontre des classes d'orchestres initiée par l'UDESMA28.

Sous la direction d'Alexandre Carlin (école de Bû), 7 orchestres ont participé à cette rencontre:

1. Bû : 2 orchestres
2. Courville S/Eure
3. Illiers-Combray
4. Mainvilliers
5. Music Club Academy Chartres
6. Senonches

Ce concert a été ponctué par un morceau d'ensemble : « Conquête du Paradis ».

Pour 2016, cette rencontre a lieu cet après-midi dans ces mêmes locaux.

Examens départementaux

Dimanche 12 avril à Lèves

Formation Musicale 2^{ème} & 3^{ème} Cycles

Dimanche 19 avril à Courville sur Eure, Châteaudun et Dreux

Instruments & chant 2^{ème} & 3^{ème} Cycles

Dimanche 07 juin à Courville sur Eure et Châteaudun

Instruments 1^{er} Cycle

Concours des Jeunes Talents d'Eure-et-Loir

Dimanche 14 juin Espace Soutine de Lèves :

Pour la quatrième édition, ce concours concernant les élèves de 1^{er} cycle, a été réservé, aux élèves de classes de Percussions – Xylophone et Vibraphone.

23 candidats ont été présentés avec bilan satisfaisant et les félicitations du jury pour l'UDESMA28.

Les lauréats sont:

- 1er Prix 500€ en bon d'achat :
David Plessis - Moutafidou Ecole Intercommunale de musique de la Beauce Vovéenne
- 2ème Prix 300€ en bon d'achat:
Yani Si Saïd Ecole Municipale de Musique de Châteaudun
- 3ème Prix 100€ en bon d'achat:
Nuria Sobreira Rodrigues Conservatoire à Rayonnement Départemental de Chartres

Une Mention spéciale à la pianiste accompagnatrice Aroia Macuso de Courville qui a fait un travail remarquable.

Le jury sous la présidence d'Abel BILLARD a été ravi de cette journée et a adressé ses félicitations à l'UDESMA 28 pour cette manifestation.

Stage de Cuivres et Danses

Du 5 au 10 juillet à St Cosme-en-Vairais (72)

Comme chaque année, notre Union soutient le stage de Cuivres et Danses. En 2015 le nombre d'élèves participants Eurélien était de 17 contre 10 en 2014. La participation est de 35€ par stagiaire.

Groupeement d'achats d'instruments

Dimanche 27 septembre à l'école de musique de Lèves

Le Conseil Général aidait financièrement nos écoles et sociétés à acquérir des instruments de musique et du matériel à prix réduit par un groupeement d'achat. Le Conseil Départemental a pris la décision de ne plus soutenir cette action. Cependant nous avons voulu continuer notre opération.

Cuivres de Noël

Dimanche 13 décembre 2015

C'est par une journée de Décembre dernier, plutôt fraîche que, quelques 80 musiciens se sont retrouvés à 15H pour un concert à la collégiale Saint André à Chartres. Pour la circonstance, certains s'étaient coiffés de bonnets de Noël.

Sous les baguettes de Geordie BIGOT, Julien Roblet et Emmanuel Tricheux, 380 personnes ont apprécié par leurs chaleureux applaudissements la qualité musicale de ce concert.

Déroulement de la journée :

Ecole de musique de Lèves :

Le matin, après les formalités administratives, chaque musicien s'est dirigé vers la salle de répétition où chaque instrument était regroupé pour une répétition de détails.

Hôtel Ibis Chartres centre cathédrale :

Le midi les organisateurs et les musiciens se sont tous retrouvés autour d'un repas, puis direction la collégiale St André pour une répétition générale.

Transport :

Les déplacements de Lèves à Chartres se sont faits en minibus (les plus jeunes), prêtés gracieusement par la ville de Chartres.

Merci aux percussionnistes et à la pianiste pour leur disponibilité.

La journée s'est terminée vers 18h.



Rencontre des classes d'Orchestre 2015



Concours « Jack HURIER » 2015



Cuivres de Noël 2015

RAPPORT FINANCIER

Par Marguerite BILLARD

Compte de Résultat 2015

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achat		70 - Vente de produits finis. Prestations de services. Marchandises	
Prestations de service	595,00	Prestations de service	460,00
Achats matières et fournitures	12 646,07	Autres produits	
Autres fournitures			
61 - Services extérieurs		74 - Subventions d'exploitation	
Locations		Ministère de la Culture	
Entretien et réparations		Région Centre	
Assurance	163,01	Conseil Départemental 28	10 000,00
Documentation	910,94	Communes	
62 - Autres services extérieurs		Organismes sociaux	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	840,00	Fonds Européens	
Publicité, publications	277,42	Agence de service et de paiement	
Déplacements, missions	499,00	Autres établissements publics	
Services bancaires	72,83	Aides privées	1 500,00
Autres			
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes			
64 - Charges de personnel			
Rémunération des personnels			
Charges sociales	986,00	75 - Autres produits de gestion courante	
Autres Charges de personnel		Cotisations, adhésions	7 880,00
65 - Autres charges de gestion courante		Dons manuels, legs,...	
Autres Charges de Gestion Courante			
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
Charges financières		Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles			
Charges exceptionnelles			
68 - Dotations aux amortissements		78 - Reprise sur amortissements et provisions	
Dotations aux amortissements		Reprise sur amortissements et provisions	
TOTAL DES CHARGES	16 990,27	TOTAL DES PRODUITS	19 840,00
Excédents	2 849,73		
TOTAL GENERAL	19 840,00	TOTAL GENERAL	19 840,00
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86 - Emploi des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

Résultat Exercice 2015

TRESORERIE			
	Au 01/01/2015	Au 31/12/2015	Variation
CRCA - Compte Chèque	1 687,14 €	209,59 €	-1 477,55 €
CRCA - Livret	64,46 €	64,68 €	0,22 €
CRCA - Livret	25,24 €	25,45 €	0,21 €
CM - C/C	10 327,51 €	158,44 €	-10 169,07 €
CM - Livret Instruments	25 679,34 €	33 891,20 €	8 211,86 €
TOTAL	37 783,69 €	34 349,36 €	-3 434,33 €
	31/12/2014	31/12/2015	Var. 2015
Produits à recevoir	2 080,75 €	200,00 €	-1 880,75 €
Charges à payer	1 327,19 €	50,00 €	-1 277,19 €
Charges constatées d'avance	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Produits constatés d'avance	0,00 €	0,00 €	0,00 €
PERTE			-4 037,89 €

+
-
+
-

VERIFICATION DU RESULTAT 2015		Rappel 2014
Total des Produits	19 840,00 €	49 939,35 €
Total des Charges	16 990,27 €	40 943,87 €
EXCEDENT	2 849,73 €	8 995,48 €

OPERATIONS INSTRUMENTS	
Solde au 31/12/2014	29 824,88 €
Intérêts 2014 à 1,0 %	298,25 €
Subvention 2015	0,00 €
Achats 2015	11 682,31 €
Compléments Achats 2015	5 014,93 €
Solde au 31/12/2015	23 455,75 €
VARIATION OPERATIONS INSTRUMENTS	-6 369,13 €

+
+
-
+

RESULTAT REEL au 31/12/2015		Rappel 2014
EXCEDENT si >0 ou PERTE si <0	-4 037,89 €	8 995,48 €
Variation Opération Instruments	-6 369,13 €	5 488,68 €
EXCEDENT REEL DE L'EXERCICE 2015	2 331,24 €	3 506,80 €

SITUATION FINANCIERE	31/12/2014	31/12/2015	Var. 2015
Total de la trésorerie	37 783,69 €	34 349,36 €	-3 434,33 €
+ Produits à recevoir	2 080,75 €	200,00 €	-1 880,75 €
- Charges à payer	1 327,19 €	50,00 €	-1 277,19 €
- Opérations instruments (dues aux sociétés)	29 824,88 €	23 455,75 €	-6 369,13 €
DISPONIBILITE	8 712,37 €	11 043,61 €	2 331,24 €
+ Charges constatées d'avance	0,00 €	0,00 €	0,00 €
- Produits constatés d'avance	0,00 €	0,00 €	0,00 €
EXCEDENT REEL DE L'EXERCICE 2015			2 331,24 €

Tableau de Financement 2015

EMPLOIS		RESSOURCES	
	2015		2015
D : Rencontre Classes d'Orchestre	224,63 €	R : Rencontre Classes d'Orchestre	
		<i>Déficit Rencontre Classes d'Orchestre</i>	224,63 €
D : Rencontre d'Accordéons		R : Rencontre d'Accordéons	
D : E. 1er - 2ème et 3ème Cycle	1 127,38 €	R : E. 2ème et 3ème Cycle	
		<i>Déficit Examens Fin de 2ème cycle</i>	1 127,38 €
D : Actions pédagogiques	1 352,01 €	R : Actions pédagogiques	
		<i>Déficit Actions pédagogiques</i>	1 352,01 €
D : Stage Orchestre Junior		R : Stage Orchestre Junior	
<i>Excédent Stage Orchestre Junior</i>		<i>Déficit Stage Orchestre Junior</i>	
D : Stage Cuivres & Danse	595,00 €	R : Stage Cuivres & Danse	
		<i>Déficit Stage Cuivres & Danse</i>	595,00 €
D : Stages	595,00 €	R : Stages	
		<i>Déficit Stages</i>	595,00 €
D : Concours Jeunes Talents	2 959,56 €	R : Concours Jeunes Talents	460,00 €
<i>Excédent Concours Jeunes Talents</i>		<i>Déficit Concours Jeunes Talents</i>	2 499,56 €
D : Concert Concours Jeunes Talents		R : Concert Concours Jeunes Talents	
<i>Excédent Concert Concours Jeunes Talents</i>		<i>Déficit Concert Concours Jeunes Talents</i>	
D : Cuivres de Noël	2 628,46 €	R : Cuivres de Noël	359,00 €
		<i>Déficit Cuivres de Noël</i>	2 269,46 €
D : Manifestations musicales	5 588,02 €	R : Manifestations musicales	819,00 €
		<i>Déficit Manifestations musicales</i>	4 769,02 €
D : Opérations Instruments	11 682,31 €	R : Opérations Instruments	5 014,93 €
		<i>Déficit Opérations Instruments</i>	6 667,38 €
D : Partitions		R : Partitions	
		<i>Déficit Partitions</i>	
D : Opérations d'aides	11 682,31 €	R : Opérations d'aides	5 014,93 €
		<i>Déficit Opérations d'aides</i>	6 667,38 €
D : Médailles	157,11 €	R : Médailles	175,50 €
<i>Excédent Médailles</i>	18,39 €	<i>Déficit Médailles</i>	
D : Secrétariat et cotisations	8 770,77 €	R : Secrétariat et cotisations	6 882,94 €
<i>Excédents Secrétariat et cotisations</i>		<i>Déficit Secrétariat et cotisations</i>	1 887,83 €
D : A-G CMF		R : A-G CMF	
<i>Excédent A-G CMF</i>		<i>Déficit A-G CMF</i>	
D : A-G FMRC		R : A-G FMRC	
<i>Excédent A-G FMRC</i>		<i>Déficit A-G FMRC</i>	
D : A-G UDESMA 28	376,20 €	R : A-G UDESMA 28	
<i>Excédent A-G UDESMA 28</i>		<i>Déficit A-G UDESMA 28</i>	376,20 €
D : Frais de fonctionnement	9 146,97 €	R : Frais de fonctionnement	6 882,94 €
		<i>Déficit Frais de fonctionnement</i>	2 264,03 €
		Subvention Conseil Départemental 28	10 000,00 €
		Subvention Communes et Dons	
		Partenaires	1 900,00 €
D : Aides perçues		R : Aides perçues	11 900,00 €
D : EMPLOIS	28 521,42 €	R : RESSOURCES	24 792,37 €
Excédents		Pertes	3 729,05 €
TOTAL GENERAL	28 521,42 €	TOTAL GENERAL	28 521,42 €

GROUPEMENT D'ACHAT INSTRUMENTS

Par Philippe BECCUAU

12 sociétés ou écoles adhérentes ont commandé du matériel.

NOM DE LA SOCIETE	Solde 31/12/2014	Intérêts 1,0 %	Total	Achats 2015	SOLDES	Paielements	Solde 31/12/2015
Harmonie l'Union d'Arrou	236,39 €	2,36 €	238,75 €		238,75		238,75 €
Amicale Fanfare d'Aunay-sous-Auneau	263,14 €	2,63 €	265,78 €		265,78		265,78 €
Harmonie Municipale d'Auneau	799,24 €	7,99 €	807,23 €		807,23		807,23 €
Harmonie de Bailleau-le-Pin	1 280,27 €	12,80 €	1 293,07 €		1 293,07		1 293,07 €
Ecole Municipale de Musique de Bonneval	447,28 €	4,47 €	451,75 €	452,00 €	-0,25	0,25 €	-0,00 €
Société Musicale 'Sainte Cécile' de Bonneval	447,28 €	4,47 €	451,75 €	452,00 €	-0,25	0,25 €	-0,00 €
Association Brezoliennne d'Education Musicale	616,08 €	6,16 €	622,24 €	65,21 €	557,03		557,03 €
Harmonie de Brou	1 695,96 €	16,96 €	1 712,92 €		1 712,92		1 712,92 €
Société Musicale de Bû	607,84 €	6,08 €	613,92 €		613,92		613,92 €
Music Club Academy de Chartres	578,25 €	5,78 €	584,03 €	16,20 €	567,83		567,83 €
Harmonie de Châteaudun	443,83 €	4,44 €	448,27 €		448,27		448,27 €
Union Musicale de Châteauneuf-en-Thymerais	1 023,91 €	10,24 €	1 034,15 €		1 034,15		1 034,15 €
'Les Enfants du Loir' de Cloyes-sur-le-Loir	897,95 €	8,98 €	906,93 €		906,93		906,93 €
Ecole Municipale de Musique de Courville-sur-Eure	897,95 €	8,98 €	906,93 €		906,93		906,93 €
Harmonie de Courville-sur-Eure	2 068,64 €	20,69 €	2 089,33 €	3 058,00 €	-968,67	968,67 €	0,00 €
Ecole Municipale de Musique d'Illiers-Combray	25,00 €	0,25 €	25,25 €		25,25		25,25 €
Musique Municipale d'Illiers-Combray	25,00 €	0,25 €	25,25 €		25,25		25,25 €
Le Réveil Janvillois	714,11 €	7,14 €	721,25 €		721,25		721,25 €
Espace Musical de Jouy	195,27 €	1,95 €	197,23 €	831,28 €	-634,05	634,05 €	-0,00 €
Ecole Municipale de Musique de La Loupe	425,45 €	4,25 €	429,70 €		429,70		429,70 €
Harmonie de La Loupe	930,46 €	9,30 €	939,76 €		939,76		939,76 €
Batterie Fanfare « Avenir de Lèves »	651,66 €	6,52 €	658,18 €	899,02 €	-240,84	240,84 €	0,00 €
Ecole Municipale de Musique de Lèves	1 092,90 €	10,93 €	1 103,83 €		1 103,83		1 103,83 €
Conservatoire à Rayonnement Communal de Lucé	200,00 €	2,00 €	202,00 €		202,00		202,00 €
Orchestre d'Harmonie de Lucé	1 142,57 €	11,43 €	1 153,99 €	1 029,72 €	124,27		124,27 €
Les amis des dragons de Noailles Maintenon	381,04 €	3,81 €	384,85 €	365,43 €	19,42		19,42 €
Harmonie Ecole de musique de Mainvilliers	2 040,20 €	20,40 €	2 060,61 €		2 060,61		2 060,61 €
Ecole Municipale de Musique Nogent Le Rotrou	2 729,11 €	27,29 €	2 756,40 €		2 756,40		2 756,40 €
Ecole Intercommunale de Musique de la Beauce d'Orgères	25,00 €	0,25 €	25,25 €	3 163,20 €	-3 137,95	3 137,95 €	0,00 €
Ecole Municipale de Musique de Pontgouin	699,37 €	6,99 €	706,37 €		706,37		706,37 €
Pontgouin's New Music	231,34 €	2,31 €	233,65 €		233,65		233,65 €
Harmonie de Saint-Georges-sur-Eure	909,38 €	9,09 €	918,48 €	848,95 €	69,53		69,53 €
Fanfare de Sancheville	463,74 €	4,64 €	468,38 €	501,30 €	-32,92	32,92 €	-0,00 €
Ecole Intercommunale de Musique du Perche Senonchois	247,41 €	2,47 €	249,89 €		249,89		249,89 €
Harmonie Municipale de Senonches	200,00 €	2,00 €	202,00 €		202,00		202,00 €
Musique à Sours - Section Ecole de Musique	1 477,99 €	14,78 €	1 492,77 €		1 492,77		1 492,77 €
Union Musicale de Sours	765,14 €	7,65 €	772,79 €		772,79		772,79 €
Harmonie de Terminiers 'Les Enfants de la Beauce'	393,34 €	3,93 €	397,28 €		397,28		397,28 €
Ecole Intercommunale de Musique du Perche-Gouet	25,00 €	0,25 €	25,25 €		25,25		25,25 €
Ecole Intercommunale de Musique de la Beauce Vovéenne	200,00 €	2,00 €	202,00 €		202,00		202,00 €
Harmonie Municipale de Voves	1 130,38 €	11,30 €	1 141,68 €		1 141,68		1 141,68 €
Ecole Municipale de Musique de Châteaudun	200,00 €	2,00 €	202,00 €		202,00		202,00 €
	29 824,88 €	298,25 €	30 123,13 €	11 682,31 €	18 440,82	5 014,93 €	23 455,75 €

RAPPORT DES EXAMENS

Par Geordie BIGOT

Examens Instruments Fin de cycle 2 et Fin de Cycle 3

Dimanche 19 avril 2015

Courville sur Eure

Responsable : Geordie BIGOT

BOIS				
NOM Prénom	Instrument présenté	Niveau	U.V. Instrument	
			Mention	Admission
POTHIER Amandine	Flûte traversière	FC2	Sans Mention	Non Admis
DUCASSE Nina	Flûte traversière	FC2	Bien	Admis
GOUTIER Mathilde	Flûte traversière	FC2	Bien	Admis
HARRANGER Karima	Flûte traversière	FC2	Sans Mention	Non Admis
LEGER Flore-Anne	Flûte traversière	FC2	Sans Mention	Non Admis
VINCENT Marion	Flûte traversière	FC2	Sans Mention	Non Admis
THUELIN Clara	Flûte traversière	FC2	Très Bien	Admis
LECUYER Aurélien	Saxophone	FC2	Très Bien	Admis
DUBRAY Charly	Saxophone	FC2	Très Bien avec félicitations	Admis
FRANCHET	Saxophone	FC2	Très Bien avec félicitations	Admis
HEBERT Camille	Saxophone	FC2	Bien	Admis
LEGOURD Andrée-Anne	Saxophone	FC2	Sans Mention	Non Admis
ROUX Baptiste	Saxophone	FC2	Très Bien	Admis

CUIVRES				
NOM Prénom	Instrument présenté	Niveau	U.V. Instrument	
			Mention	Admission
CHAVIGNY Romain	Trompette	FC2	Sans Mention	Non Admis
CHOLET Léo	Trompette	FC2	Bien	Admis
FREBET Baptiste	Trompette	FC2	Sans Mention	Non Admis
TROUILLET Valentin	Trompette	FC2	Bien	Admis
GENDRON Laurène	Cor d'harmonie	FC2	Très Bien	Admis
CORDIER Héloïse	Euphonium	FC2	Bien	Admis
GALOPIN Rémi	Euphonium	FC2	Très Bien	Admis
MERILLON Mathieu	Euphonium	FC2	Très Bien	Admis
ROBERT Mathurin	Euphonium	FC2	Très Bien	Admis
GAILLARD Thibault	Trombone	FC2	Sans Mention	Non Admis
POTHIER Thomas	Trombone	FC2	Très Bien	Admis
BOUNAMY Damien	Tuba	FC2	Bien	Admis

Châteaudun

Responsable : Philippe DESMOULINS

BATTERIE – TAMBOUR				
NOM Prénom	Instrument présenté	Niveau	U.V. Instrument	
			Mention	Admission
BARTHOU Bernard	Batterie	FC2	Sans Mention	Non Admis
GOUIN Marius	Batterie	FC2	Bien	Admis
MASSELUCCI Vincenzo	Batterie	FC2	Sans Mention	Non Admis
TROUILLET Baptiste	Tambour	FC3	Sans Mention	Non Admis

CORDES PINCEES				
NOM Prénom	Instrument présenté	Niveau	U.V. Instrument	
			Mention	Admission
LEGROUX Clément	Guitare	FC2	Bien	Admis

CLAVIERS				
NOM Prénom	Instrument présenté	Niveau	U.V. Instrument	
			Mention	Admission
AMRANI Carole	Piano	FC2	Très Bien avec félicitations	Admis
DURAND Rémi	Piano	FC2	Très Bien avec félicitations	Admis
BARTHOUC Catherine	Piano	FC2	Très Bien	Admis
LAZAREVIC Margaux	Piano	FC2	Très Bien	Admis
ROCHE Delphine	Piano	FC2	Très Bien	Admis
RENARD Angèle	Piano	FC2	Bien	Admis
GUILLEMIN Eulalie	Piano	FC2	Sans Mention	Non Admis
BODET Noémie	Piano	FC3	Bien	Admis

Dreux

Responsable : Julien ROBLET

CORDES FROTTEES				
NOM Prénom	Instrument présenté	Niveau	U.V. Instrument	
			Mention	Admission
GAWLOWICZ Chloé	Violon	FC2	Très Bien	Admis
BOILEAU Lucile	Violon	FC2	Sans Mention	Non Admis
PESNAUX Mélanie	Violon	FC2	Bien	Admis
SOALA Corinne	Violon	FC2	Très Bien	Admis
LE FAUCHEUR Gwendoline	Violoncelle	FC2	Sans Mention	Non Admis

CHANT				
DAUVILLIERS Michel	Chant	FC2	Sans Mention	Non Admis
GUILLE-CERTAIN Laurence	Chant	FC2	Bien	Admis
JACQUET-VIVIEN Catherine	Chant	FC2	Sans Mention	Non Admis

Fin de 1er Cycle

Pour la 2^{ème} année nous avons proposé d'organiser les examens d'instruments de Fin de 1^{er} Cycle. Plusieurs écoles nous ont envoyés des candidats. Les épreuves ont été organisées dans les Ecoles Municipales de Musique de Châteaudun et Courville Sur Eure

NOS PARTENAIRES



RAPPORT DES MEDAILLES

Par Marguerite BILLARD

Seule une société a commandé des médailles

En voici la répartition :

- 1 médaille LA MUSIQUE, 10 ans d'activité ;
- 1 médaille BRONZE, 20 ans d'activité ;
- 1 médaille ARGENT, 30 ans d'activité ;

Merci d'effectuer votre commande de médailles avant le 15 mai 2016 auprès de Marguerite pour tous vos besoins allant du 1^{er} novembre 2015 au 30 octobre 2016.

Vous trouverez ci-joint les médailles, récompenses et distinctions proposées en 2013 avec leurs tarifs de l'année dernière.

Coordonnées pour les commandes :

Marguerite BILLARD

36 rue de Chartres

28700 AUNEAU

06.31.36.81.67 / 02.37.31.73.77

marguerite.billard@orange.fr



La Musique
10 ans
16 €



La République
15 ans
16 €



Etoile Fédérale
pour services rendus
65 €



Médaille d'honneur
en coffret
16 €



BRONZE
20 ans d'activité
15 €



ARGENT
30 ans d'activité
15 €



OR
40 ans d'activité
15 €



OR Etoile
50 ans d'activité
19 €



CHEF BRONZE
15 ans de direction
28 €



CHEF ARGENT
20 ans de direction
29 €



CHEF OR
25 ans de direction
30 €



CHEF OR avec Etoile
30 ans de direction
32 €



CHEF OR avec Palme
35 ans de direction
33 €



VETERAN
50 ans d'activité
65 ans d'âge
27 €



VETERAN Etoile
50 ans d'activité
70 ans d'âge
29 €



VETERAN Palme
50 ans d'activité
75 ans d'âge
31 €



Grande Médaille VETERAN Palme
50 ans d'activité
80 ans d'âge
33 €



PLAQUE CINQUANTENAIRE
50 ans d'une société
110 €



PLAQUE CENTENAIRE AVEC ETOILE
100 ans d'une société
126 €



PLAQUE CENT CINQUANTENAIRE AVEC ETOILE - 150 ans d'une société
143 €



PLAQUE DEUX CENTENAIRES AVEC ETOILE
200 ans d'une société
160 €

LA PARTITHEQUE DE L'UDESMA 28

L'ensemble des partitions est à retrouver sur la page internet
<http://udesma28.opentalent.fr/nos-actions/les-partitions/>.

Les modalités de prêt

Les partitions seront prêtées pour une durée maximale de 4 mois à compter de la date d'enlèvement **aux sociétés à jour de leur cotisation au 1^{er} mars de chaque année.**

Un **chèque de caution de 100 € non encaissé** devra être remis pour chaque talon de partitions emprunté.

Après vérification, **toute partie manquante ou dégradée** sera immédiatement **facturée** à l'emprunteur.

Les partitions devront être utilisées avec soin. **AUCUNE inscription au stylo ne sera tolérée.** Toute anomalie DOIT ETRE SIGNALEE au responsable.

La fiche de prêt est à télécharger sur notre site internet.

Si le talon de partitions n'est pas rendu **au bout de 6 mois, celui-ci sera entièrement facturé et le chèque de caution sera encaissé.**

Coordonnées du responsable

Patricia AUCOUTURIER

06.15.75.25.12

aucouturier.patricia@hotmail.fr

LA PARTITHEQUE DE LA FMRC

L'ensemble des partitions est à retrouver sur la page internet :
<http://www.legatofmrc.fr/partitheque.htm>.

Les modalités de prêt

Les partitions seront prêtées pour une durée maximale de 6 mois à compter de la date d'enlèvement.

- Un chèque de caution de 150€ non encaissé devra être remis pour chaque talon de partitions emprunté.
- Après vérification, toute partie manquante ou dégradée sera immédiatement facturée à l'emprunteur.
- Les partitions devront être utilisées avec soin. Aucune inscription au stylo ne sera tolérée. Toute anomalie doit être signalée au responsable.

Coordonnées du responsable

unionmusicale@hotmail.fr ou au 02.38.56.39.10

LA C.M.F.

Son rôle

La Confédération Musicale de France (CMF) s'est donné pour mission de **développer** et de **promouvoir** la pratique musicale des amateurs, quels que soient l'âge, le sexe et l'origine sociale et géographique, par des **actions pédagogiques, artistiques et culturelles**. La CMF prône la pratique collective de la musique pour son rôle social important et regroupe des milliers d'ensembles instrumentaux et vocaux. Autant d'associations et de sociétés musicales qui animent la **vie culturelle** de nos cités jusque dans nos villages.

Son organisation

Fondée dans le sillage du mouvement orphéonique du XIXe siècle et dans celui de la loi de 1901, la CMF a été reconnue **d'utilité publique agréée d'éducation populaire** en 1957. Elle est constituée de **24 fédérations** musicales régionales qui se décomposent en unions ou délégations départementales ou locales.

Le siège de la CMF, basé à Paris, dispose d'une **équipe permanente** qui organise les actions artistiques et culturelles et assure les services proposés : gestion de projets, aide juridique, assurances, récompenses, médiathèque, journal, intranet, communication,...

Soutenue par le ministère de la Culture et de la Communication et par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, la CMF est la plus importante association **d'enseignement**, de **formation**, de **diffusion** et de **pratique** de la musique en France.

Ses actions

L'enseignement ; la création ; l'Orchestre National d'Harmonie des Jeunes ; la formation ; le diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales ; les concours nationaux ; les stages nationaux ; le Championnat National de Brass Band ; la prospection sur des champs nouveaux en sont les principaux exemples.

Ses services

Voici les services proposés par la CMF : les assurances de la CMF ; le journal de la CMF ; des médailles ; la médiathèque ; CMF réseau ; des supports pédagogiques et des protocoles d'accord mis en place avec la SACME et la SEAM.

Pourquoi adhérer à la CMF ?

- Pour ne plus être isolé, faire partie d'un réseau et à appartenir à une grande fédération.
- Pour être mieux informé, accompagné, défendu.
- Pour partager idées et expériences.
- Pour participer à des concours, à des stages.
- Pour permettre aux élèves de passer les examens de la CMF.

CALENDRIER 2016

Dimanche 31 janvier :

Matin : Assemblée Générale de L'UDESMA28 à ARROU

Après midi : Rencontre des classes d'orchestres

Dimanche 13 mars :

Assemblée Générale de la FMRC à EVRES (37)

Dimanche 20 mars :

Examens de fin de 2^{ème} et 3^{ème} cycle formation musicale à Lèves

Lundi 4 avril

Journée de déchiffrage par pupitre des morceaux étudiés lors du Stage de l'Orchestre Junior à l'école municipale de musique de Lèves

Du samedi 02 avril au samedi 09 avril

Stage de l'Orchestre Junior (lieu à reste à définir)

Vendredi 15 avril

Concert de l'Orchestre Junior (lieu à reste à définir)

Dimanche 17 avril

1^{er} concert de l'Orchestre Junior en Eure-et-Loir à l'Espace Soutine de Lèves (à confirmer)

Vendredi 22 avril & samedi 23 avril:

Assemblée Générale de la CMF MONTROUGE (92)

Dimanche 24 avril

Matin : Examens de fin de 2^{ème} et 3^{ème} cycle instruments

Après midi : 2^{ème} concert de l'Orchestre Junior en Eure-et-Loir (lieu reste à définir)

Dimanche 29 mai

Concours des Jeunes Talents d'Eure-et-Loir (lieu à reste à définir)

Dimanche 5 juin

Examens fin de 1^{er} cycle Instruments

Dimanche 3 juillet

Concours régional des Jeunes Talents (sous réserve tous candidats)

Mardi 5 juillet

Journée pédagogique à l'école municipale de musique de Lèves

Jeudi 20 octobre au Dimanche 23 octobre

Stage débutant en Eure & Loir (lieu à reste à définir)

Dimanche 11 Décembre

Cuivres de Noël (lieu reste à définir)